

LE BAGUAGE DES OISEAUX A L'ILE D'OUessant

A l'extrême Ouest de la France, au large des côtes du Finistère, l'île d'Ouessant se dresse en plein Atlantique permettant aux nombreux oiseaux migrateurs gagnant le littoral du Golfe de Gascogne, la Péninsule Ibérique et l'Afrique du Nord d'y faire halte.

Il semble en effet que plusieurs routes de migration se donnent rendez-vous sur cette terre isolée en pleine mer. Beaucoup d'oiseaux venus des îles britanniques s'y rencontrent, des limicoles et des anatidés suivant depuis parfois fort loin les rivages marins y demeurent plus ou moins longtemps, d'autres fuyant les rigueurs hivernales et venant du Nord ou des régions continentales de l'Europe finissent par échouer sur cette île au climat si doux et si égal, enfin les espèces pélagiques s'y rencontrent plus fréquemment que partout ailleurs dans notre pays, en raison même de l'exceptionnelle position géographique de l'île d'Ouessant.

Il s'agit donc d'un lieu remarquablement intéressant pour le bagueur ; cet intérêt est encore accru par la présence d'un phare lumineux et particulièrement attractif, du moins à certains moments de l'année et en fonction de certaines conditions météorologiques.

L'île se flatte en effet de posséder à la pointe du Créac'h (fig. 3), le phare le plus puissant du monde. D'une hauteur de 49 mètres au-dessus du sol et de 69 mètres au-dessus du niveau de la mer, il possède un feu tournant d'une puissance de 5 millions de bougies, obtenue par 4 lampes à filament, disposées en deux étages. Le tour complet s'effectue en 40 secondes, les éclats étant espacés de 3 et 7 secondes. Par brouillard épais les lampes à filament sont remplacées par des lampes à arc ; la puissance obtenue est alors de l'ordre de 500 millions de bougies. Avant 1939, le phare ne fonctionnant qu'avec des lampes à arc, et de plus, la lanterne ne possédant qu'un étage, les faisceaux se trouvaient deux fois plus rapprochés et beaucoup plus éblouissants, aussi on assistait trop souvent à de véritables hécatombes d'oiseaux migrateurs. Actuellement, quand le phare fonctionne à puissance normale (5 millions de bougies), il ne semble guère meurtrier pour les oiseaux de passage. Cependant nous ne possédons pas de données sur l'influence du feu de 500 millions de bougies à l'égard des migrations aviennes, car jusqu'ici son emploi en est resté au stade expérimental.

Ce qui nous paraît certain, et les chasseurs ne manqueront pas de s'en réjouir, c'est que le phare du Créac'h, quoique le plus important du monde, ne constitue pas un danger, même minime, pour les oiseaux gibiers.

I. — LE BAGUAGE AU PHARE DU CRÉAC'H

Mais si l'éblouissement causé par le phare n'est presque jamais assez intense pour amener l'oiseau à percuter violemment la lanterne, il est cependant suffisant, certaines nuits favorables, pour attirer de très loin les migrateurs et pour en contraindre un bon nombre à tourner durant des heures autour de ce feu. C'est au cours de telles nuits que le bagueur doit être à son poste, dans la galerie qui entoure la base de la lanterne. Il arrive en effet généralement un moment où la nuit devient tellement sombre que les oiseaux s'approchent tout près de la source lumineuse ; on aperçoit alors de brusques éclairs produits par la réflexion de la lumière sur le corps des oiseaux, bientôt ceux-ci viennent battre des ailes contre la lanterne pour tomber parfois ensuite sur le sol de la galerie ; à moins que lassés de tourner des milliers de

fois autour du phare, ils ne finissent par se reposer sur tout ce qui se trouve à proximité de la lanterne : échelle, balustrade et sol de la galerie, encorbellements, etc...

A ces moments là, il m'est arrivé de ne plus savoir où donner de l'épuisette et de craindre de manquer de place pour loger ces quantités d'oiseaux qui le lendemain matin seraient soigneusement identifiés, bagués, notés sur les registres du baguage et enfin relâchés près du lieu de leur capture (1).

C'est un spectacle vraiment extraordinaire et inoubliable que ces immenses vols d'oiseaux où chaque espèce à son cri particulier qui



PHOTO STEPELL - OUessant

Barge à queue noire capturée et baguée au Phare du CREAC'H dans la nuit du 5 au 6 Septembre 1954.

résonne étonnement dans le calme nocturne du rivage où l'on n'entend par ailleurs que le bruit du ressac sur les rochers et le sifflement du vent.

Dans ce concert d'appels, je tâche de reconnaître parmi le « titihiditititi » du *Chevalier guignette*, le doux et liquide « pu-ip pu-ip » du *Grand Gravelot*, le « sip-sip-sip-sip » du *Pipit des arbres* et cinquante autres, la voix de l'oiseau moins habituel, par exemple le dur et répété « kri, kri » du *Chevalier aboyeur*.

Tout au long de la nuit je note sur mon carnet les oiseaux entendus et aperçus et tâche d'évaluer les quantités en présence.

(1) J'ai en effet très vite renoncé au baguage immédiat, générateur de perte de temps, parfois d'erreurs, et qui amenait les oiseaux à poursuivre jusqu'au matin leur pénible ronde autour du phare.

Les énumérer tous ici serait très long, puisque presque tous les migrateurs cités dans le premier article sur Ouessant en font partie ; mais je citerai les plus abondants et ceux dont la présence est pour le moins surprenante.

Il ne faut pas croire en effet que seuls les oiseaux marins et de rivage passent le long du littoral, on y trouve aussi et en grande quantité, les plus petits des passereaux de nos forêts et de nos campagnes : les différents pouillots et fauvettes, gobe-mouches et rousserolles, pipits et roitelets, des oiseaux minuscules dont certains pèsent moins de 10 grammes et qui deux fois par an accomplissent un immense voyage. Ces passereaux sont surtout représentés par les *Gobe-mouches noirs*, les *Fauvettes arisettes et des jardins*, les *Phragmites des joncs*, les *Traquets motteux* y compris des spécimens de la grande et si belle sous-espèce groëlandaise.

Comme échassiers capturés souvent au phare, il faut signaler les jolis *B'casseau sanderling* et *Maubèche*, les *Grandes Barges*, surtout la *Limosa lapponica*. Dans la nuit du 5 au 6 Septembre 1954, un vol de 70 *Barges rousses* a tourné jusqu'à l'aube autour du phare, j'ai réussi à en capturer 10 ; celles à queue noire sont de passage plus rare, mais quel bel oiseau, et quelle joie de tenir dans sa main ce migrateur venu sans doute des terres nordiques (fig. 1).

La Barge relâchée partira à tire d'aile vers ses quartiers d'hiver comme celle de la magnifique photo de J. ORMOND, reproduite en haut de la page 9.

Mais ces nuits à oiseaux sont rares car les conditions suivantes doivent être réunies :

Période de migration intense (passages de printemps, d'automne, vagues de froid l'hiver),

Période de la nouvelle lune,

Ciel très couvert,

Vent nul ou du secteur Est,

Brume légère ou pluie.

Seules ces deux dernières conditions ne sont pas absolument indispensables, mais elles provoquent quand elles sont présentes, un bien grand afflux d'oiseaux.

Ainsi le baguage dans un phare apparaît comme une activité vraiment exaltante, malheureusement il ne peut se pratiquer qu'en de rares endroits du territoire français : Ouessant, Penmarc'h, le Cap Fréhel, Gatteville, peut-être Sein, Belle-Ile et quelques autres ; et par ailleurs le Service des Ponts et Chaussées, Phares et Balises ne délivre des autorisations de visite la nuit dans les phares, que d'une façon absolument exceptionnelle et seulement sur demande expresse des dirigeants du Muséum. Cependant, sans accéder à la lanterne, on peut capturer pour le baguage un certain nombre d'oiseaux autour du phare, surtout si l'on s'aide d'une lampe puissante destinée à aveugler les oiseaux se reposant à terre. On peut demander aussi aux gardiens de phare de vous remettre tous les oiseaux vivants tombant entre leurs mains. Pour les *Puffins d'anglais* par exemple, c'est chose facile ; en effet si ces oiseaux viennent à tomber, sur le sol de la galerie, ils ne peuvent plus s'envoler par leurs propres moyens, leurs ailes trop grandes et leurs tarses trop faibles ne leur permettant pas de prendre leur essor, sauf de la surface de l'eau ou du bord d'un rocher à pic ; à l'aube le gardien de service en faisant le tour de la galerie n'aura qu'à les ramasser. Au Créac'h les gardiens ont procédé, sous la direction de M. Roger Querre, maître de phare, à de nombreux baguages de puffins des anglais capturés dans ces conditions.

II. — LE BAGUAGE A TERRE DES OISEAUX ADULTES

Si au phare, on peut se livrer ainsi à d'importants baguages nocturnes au cours des nuits favorables, certains lieux facilitent en outre

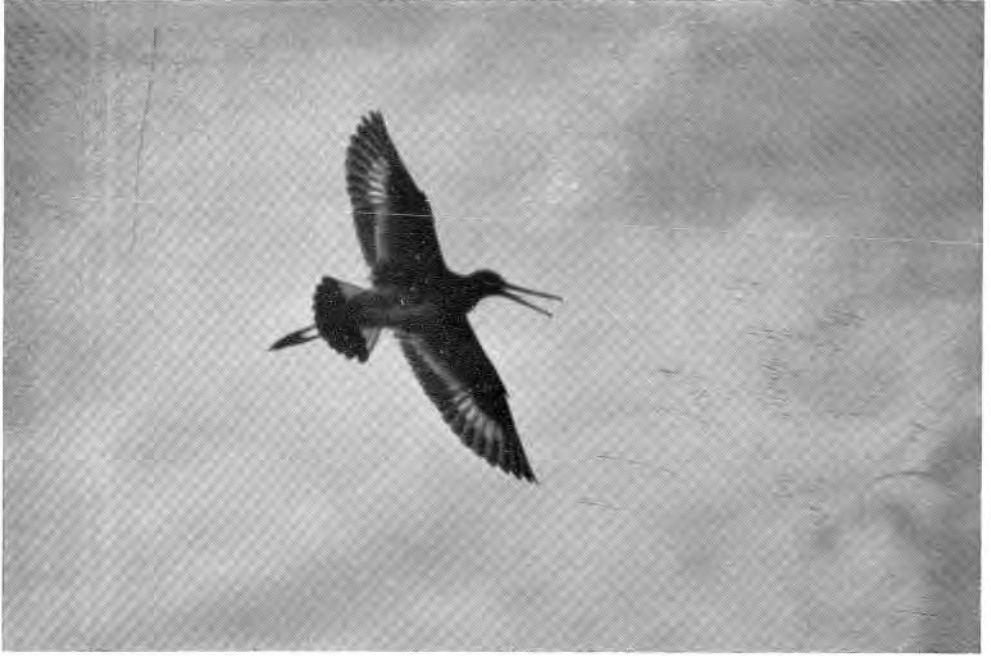


PHOTO J. ORMOND

EXTRAITE DE LA REVUE « NOS OISEAUX »

Barge à queue noire au vol



PHOTO GABY (ARTHAUD & FILS, ÉDITEURS, AVENUE DE LA CLOSE, NANTES)

Phare et Pointe du Créac'h à l'Île d'Ouessant

la pose de filets et de pièges destinés à la capture diurne des oiseaux. A cet égard le luxuriant vallon de Penn-ar-Land, avec ses nombreux arbustes, ses fourrés et son petit ruisseau débouchant sur une plage de sable, est un terrain particulièrement propice à ce genre d'activité ; il en est de même de la grève de Pors-Doun, des phragmitaies des vallées miniatures, des jardins et terrains cultivés.

Le baguage des oiseaux au filet ou au moyen de pièges est beaucoup plus compliqué que le baguage au nid ou au phare, car il faut observer avec soin les mœurs des oiseaux avant de poser son matériel.

a) Au filet

Deux systèmes ont été employés à Ouessant : le filet italien, genre « tramail » et le filet japonais d'une conception plus simple. Ce dernier est composé d'un rectangle de 5 mètres sur 2 (mailles de 19^{mm}) séparé en deux par une cordelette transversale ; pour le monter il suffit de bien le tendre entre deux perches puis de rapprocher légèrement les bords supérieurs et inférieurs du rectangle de façon à permettre la formation de poches eu-dessous des cordelettes inférieure et transversale.

Ces filets ne doivent pas être laissés trop longtemps sans surveillance, sinon les oiseaux, à force de se débattre, risqueraient de s'étrangler ; une visite toutes les heures est donc nécessaire.

Un filet japonais placé dans un petit jardin d'Ouessant m'a permis de capturer en trois semaines de fin d'été une centaine de *Linottes*, des *Traquets motteux*, des *Gobe-mouches noirs*, des *Accenteurs mouchets*, des *Bergeronnettes flavéoles*, des *Merles*, des *Pouillots fitis*, des *Bruants jaunes*, les inévitables *Moinaux* et quelques pièces d'importance : un *Coucou* juvénile, une jeune *Pic-grièche à tête rousse*, dont c'était la première capture pour la BASSE-BRETAGNE, et un *Torcol*, oiseau curieux, très rare dans nos régions.

L'emploi du filet est facile et au bout de quelques expériences on enlève rapidement l'oiseau captif en procédant ainsi : on dégage d'abord les pattes puis les ailes et enfin la tête en prenant toujours bien soin d'opérer par le côté où est rentré l'oiseau.

b) Pièges

Un piège efficace pour les oiseaux fréquentant les grèves ou les môles (*Limicoles*, *Pipits maritimes*, *Bergeronnettes*...) peut être constitué par un filet tramail, de 5 ou 10 mètres sur 2, monté comme une nasse avec l'allure d'un but de football ; la partie supérieure doit être en effet bien tendue entre des baguettes de 50 à 70 cm de haut et la partie inférieure posée sur le sol. Les oiseaux y entrent facilement et y restent si l'on prend la précaution de bien fixer au sol la base et les côtés du filet par des galets ou des morceaux de bois, sans toutefois tirer exagérément de façon à laisser un assez grand nombre de mailles non tendues dans lesquelles l'oiseau qui cherche la sortie ne tardera pas à se prendre.

A part ce procédé de capture, j'ai personnellement très peu employé les différents pièges ou trappes habituellement réservés à la capture scientifique des oiseaux, mais en hiver surtout, ils doivent permettre de nombreuses prises ; des descriptions détaillées se trouvent dans les livres sur le baguage mentionnés à la fin de cet article.

Bien entendu les filets ainsi que tous les pièges, trébuchets, trappes et autres procédés de capture qui ne risquent pas de compromettre la vie des oiseaux, sont des engins formellement prohibés et nécessitent pour leur emploi un permis du Ministère de l'Agriculture, que seules les Stations Ornithologiques peuvent faire délivrer à leurs collaborateurs avertis.

III. — LE BAGUAGE AU NID

Mais comme je le soulignai dans l'article sur l'ornithologie d'Ouessant paru dans le premier numéro de cette revue, Ouessant n'est pas qu'un lieu de passage extrêmement favorisé, c'est aussi un terrain d'élection pour de nombreux oiseaux nicheurs et particulièrement pour quelques espèces marines, qui trouvent dans ses îlots rocheux et escarpés des endroits éminemment favorables à leur reproduction.

J'ai eu l'occasion, à l'île d'Ouessant, de baguer au nid un certain nombre de poussins des espèces suivantes : *Sternes (Pierregarin)*, *Goélands bruns et argentés*, *Pétrels tempête*, sur les îlots et les rochers ; *Pipits maritimes*, *Alouettes des champs*, *Hirondelles de cheminée* et *Coucou gris* sur l'île proprement dite.

**

L'intérêt principal du baguage au nid réside dans le fait qu'ainsi l'origine de l'oiseau est plus sûrement établie.

De plus il nécessite pas de matériel spécial ; cependant pour les oiseaux de mer il faut envisager des expéditions sur les îlots et rochers isolés en mer parfois difficiles d'accès et d'escalade.

Ce qui est difficile c'est de déterminer le moment favorable au baguage du jeune poussin ; trop tôt en effet la bague risque de blesser la patte dans sa croissance, trop tard il y a danger de voir les jeunes s'effrayer et quitter prématurément le nid. D'ailleurs même pratiqué au bon moment, le baguage au nid est souvent à déconseiller en raison des perturbations qu'il peut amener au sein des colonies d'oiseaux.

IV. — RESULTATS DU BAGUAGE A L'ILE D'OUESSANT

A) LISTE DES OISEAUX BAGUÉS A L'ETRANGER ET REPRIS A OUESSANT

Cette liste mentionne toutes les captures qui ont été portées à la connaissance du CERCLE NATURALISTE DU FINISTÈRE, à l'exclusion des quelques reprises au large d'oiseaux marins bagués en Grande-Bretagne.



La carte ci-dessus permettra de se faire une idée plus précise sur l'origine de nos migrateurs et sur les routes principales passant par Ouessant.

Les numéros figurés sur la carte se rapportent aux numéros d'ordre de la liste.

○ signifie : bagué ;

+ — : repris.

1 et 2) **PUFFIN DES ANGLAIS**, *Puffinus puffinus*.

Deux individus bagués jeunes en Septembre 1947 à l'île de SKOKHOLM — 51° 40' N, 5° 10' W — PEMBROKESHIRE, Sud-Ouest du PAYS DE GALLES.

Repris tous deux par M. R. QUERREC, dans la galerie du phare du CREACH, au cours de la nuit du 13 au 14 Juin 1950.

2 ans 9 mois — env. 380 km. Sud.

3) **FOU DE BASSAN**, *Sula Bassana*.

BRITISH MUSEUM NAT. HIST. LONDON 505.766.

○ jeune, le 10 Juin 1950.

à l'île de GRASSHLOM — 51° 40' N, 5° 10' W — PEM-BROKSHIRE.

+ 17 Avril 1954.

A PENN-AR-LAND, île d'OUESSANT.

(Ce fou de Bassan était fortement imprégné de mazout.)

Inf. du C^t MALGORN.

3 ans 10 mois — env. 380 km. S.

4) **PETIT PINGOUIN**, *Alca torda*.

BRITISH MUSEUM NAT. HIST. LONDON AT 107 71.

○ jeune, le 25 Juin 1953.

A l'île de LUNDY — 51° 40' N, 5° 10' W. — Canal de BRISTOL, GRANDE-BRETAGNE.

+ fin Novembre 1953.

Capturé à l'île d'OUESSANT.

(Oiseau au plumage imprégné de mazout.)

Inf. du C^t MALGORN.

5 mois — env. 300 km. S.

5 et 6) **VANNEAU HUPPÉ**, *Vanellus vanellus*.

WITHERBY HIGH HOLBORN LONDON 203 590.

○ au nid le 3 Mai 1936.

A LANGHARNE, CARMS, Sud-Ouest du PAYS DE GALLES.

+ le 14 Mars 1937.

A OUESSANT par M. BERTHELÉ.

10 mois 11 jours — env. 360 km. S.

MUS. N.H. LEIDEN HOLLAND 241 406.

○ comme femelle adulte le 27 Décembre 1953.

A REEUWIJK, près de GOUDA, province de ZUID-HOLLAND, PAY-BAS.

+ le 1^{er} Février 1954.

A OUESSANT.

Inf. de M. TRISCOS.

2 mois — env. 800 km. W.S.W.

Ainsi est démontrée l'origine des nombreux vanneaux qui passent par Ouessant, ou même y hivernent.

7) **BARGE ROUSSE**, *Limosa lapponica*.

STAVANGER MUSEUM NORWAY 79 571.

○ Ad. le 16 Septembre 1949

à la Station Ornithologique de RETVANGEN-JAEREN, près de STAVANGER (Norvège).

+ en Octobre 1949

au Phare du Creac'h, OUESSANT

Inf. de M. QUERREC

1 mois ? — env. 1.300 km. sw.

Cet oiseau, habitant des toundras arctiques, passe en grand nombre à Ouessant. Certaines Barges rousses hivernent en Bretagne, d'autres émigrent jusqu'au Sud de la Péninsule Ibérique.

8) **BÉCASSE DES BOIS**, *Scolopax rustica*.

BRITISH MUSEUM NAT. HIST. LONDON 272 815.

○ Ad. le 28 Octobre 1953

à DUNGENESS — 50°55'N, 0°59'E — KENT (Angleterre).

+ le 8 Février 1954

à OUESSANT

Inf. du C^t MALGORN

3 mois, 10 jours — env. 500 km. wsw.

9) **MOUETTE RIEUSE**, *Larus ridibundus*.

ZOO PRAHA BOHEMIA E 50 085.

○ au nid le 29 Mai 1943

à l'étang NOVY — 49°26'N, 13°47'E, près de LNARE (Tchécoslovaquie).

+ le 27 Janvier 1947

à LOCQUeltas, ILE D'OUESSANT

Inf. de M. A. DUPONT.

3 ans, 8 mois — env. 1.300 km. w.

Remarquer la migration Est-Ouest de cette espèce. Migration importante si l'on en juge par le grand nombre d'oiseaux bagués en Tchécoslovaquie et repris en Bretagne. Cependant la majeure partie des mouettes rieuses qui hivernent chez nous sont originaires des pays du Nord, de la Belgique à la Scandinavie.

10) **STERNE PIERREGARIN**, *Sterna hirundo*.

MUSEUM HELSINKI FINLAND A 37 141.

○ au nid le 5 Juillet 1951

sur l'îlot MIESSAARI — 60°7'N, 24°50'E,

archipel d'ESPOO, 10 km. wsw d'HELSINKI.

+ le 11 Septembre 1951

dans le chenal de KELLER, ILE D'OUESSANT.

Oiseau blessé, relâché cinq jours plus tard.

Inf. de M. M. BERTHELÉ.

2 mois 6 jours — env. 1.900 km. sw.

B) OISEAUX BAGUÉS A OUESSANT ET REPRIS AU LOIN

11) **TOURTERELLE DES BOIS**, *Streptopelia turtur*.

OISEAUX MUSEUM PARIS GG 9277.

○ Ad. en migration nocturne le 30 Août 1952

au phare du CREAC'H, ILE D'OUESSANT.

+ le 5 Septembre 1952

au Cap FERRET, près d'ARCACHON (Gironde).

Inf. du St-HUBERT-CLUB DE FRANCE.

Une semaine — env. 450 km.

12) **GOBEMOUCHE NOIR**, *Muscicapa hypoleuca*.

○ comme mâle adulte dans la nuit du 3 au 4 Septembre 1954

au phare du CREAC'H.

+ le 4 Novembre 1954 (tué par un chat dans un jardin),

à QUILOS, près de VILLAFRANCA DEL BIERZO,

Province de LÉON (Espagne).

Inf. de M. SOVINO LAGO.

2 mois — env. 730 km.

Pour les lecteurs qui seraient intéressés, voir tentés par la pratique du baguage, et qui aimeraient avoir quelques précisions sur les moyens de devenir un collaborateur du Centre de recherches sur les migrations, du Muséum, voici quelques détails pratiques sur cette activité :

Avant tout, il faut posséder des connaissances scientifiques suffisantes ; on ne doit baguer en effet que des oiseaux identifiés avec certitude.

Pour acquérir ces connaissances, il est nécessaire d'avoir un bon manuel d'ornithologie — le *Guide des Oiseaux d'Europe* par exemple — et de se mettre à observer sérieusement les oiseaux.

Au besoin on se cantonnera au début au baguage de quelques espèces parfaitement connues comme le *Merle noir*, la *Mésange bleue*, l'*Hirondelle de cheminée*.

L'identification exacte de l'espèce est absolument indispensable, on ne bague pas une « MÉSANGE », mais une *Mésange bleue*, une *Mésange charbonnière*, une *Mésange noire* ou une *Mésange nonnette* pour ne citer que les plus connues.

Il est bien utile aussi pour les études ultérieures de savoir déterminer, quand cela est possible, le sexe et l'âge approximatif du sujet bagué.

Mais si les connaissances scientifiques sont absolument indispensables au bagueur, il faut également que celui-ci se trouve sur un lieu de passage très fréquenté par les migrateurs ou habité par un grand nombre d'oiseaux nicheurs (rivage marin, région de marais) ; car pour être efficace, le baguage ne doit s'effectuer que sur une assez grande échelle. Les chances de reprise variant en effet de 1 à 2 par mille (certains petits passereaux) à 7 ou 8 pour cent (oiseaux gibiers, hérons), il est inutile de chercher à devenir collaborateur du Muséum si l'on ne pense pas pouvoir baguer chaque année un nombre relativement important d'oiseaux.

Pour participer aux travaux du Centre de recherches sur les Migrations, du Muséum, il faut faire une demande accompagnée de références (1) à M. R.-D. Etchécopar, directeur du C.R.M.M.O., 55, rue de Buffon, Paris (5^e).

Ce Centre remet gratuitement à toute personne compétente les bagues des différents modèles et les imprimés servant à relever avec tous les détails nécessaires les opérations de baguage.

En résumé, si vous voulez baguer des oiseaux :

Apprenez à bien les connaître,

Procurez-vous quelques bons livres,

Assurez-vous que votre région possède un réel intérêt ornithologique,

Dites-vous bien qu'il vous faudra disposer de beaucoup de temps, de patience et de résignation,

Qu'un véhicule est presque toujours nécessaire, qu'il faut pouvoir compter souvent sur un ou plusieurs aides,

Et que l'achat d'un matériel assez coûteux s'impose (filets, pièges, nasses, perches, etc...).

Mais soyez sûr que vous ne regretterez pas de vous être lancé dans cette aventure où bien plus qu'à la simple chasse au fusil, on peut faire preuve d'habileté, de persévérance et d'esprit imaginaire. Les inévitables petits échecs du début ne devront pas vous décourager ; en quelques semaines on peut devenir un excellent bagueur et en quelques années il est possible de baguer des milliers d'oiseaux et par conséquent d'obtenir plusieurs belles et lointaines reprises en Europe et en Afrique. Vous garderez enfin le souvenir de merveilleuses heures passées en pleine nature à la poursuite des oiseaux sauvages.

M. H. JULIEN.

(1) Les références peuvent être des recommandations émanant de bagueurs qualifiés, l'appartenance à une ou plusieurs Sociétés de Sciences Naturelles, la possession de manuels ornithologiques sérieux, etc...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A. *Chaigneau* : Instructions aux bagueurs. Préface du Pr. *Bourdelle* ; Editions du Service de Recherches sur les Migrations, Muséum Paris.
- G. de *Crousaz* : Notes sur la pratique du baguage, dans le « Héron », journal des jeunes ornithologistes suisses.
- P. A. D. *Hollom* : Trapping Methods for Bird ringers. 1 brochure Sh. 2/6. British Trust for ornithology, 2, King Edward Street, Oxford - 1949.
- L. *Lippens* : Les oiseaux en Belgique - Chap. IV ; E. Vercruyse - Vanhove ed. 167, Chaussée de Ghisteltes, Saint-André, Bruges.
- R.-M. *Lockley et Rosemary Russel* : Bird Ringing ; Crosby Lockwood, 39, Thurloe Street, London S W 7 - 1953.

NOTE SUR LA FLORE PHANEROGAMIQUE DES RIVES DE LA RIA DE L'ODET

D'après Bonnemaïson Picquenard et quelques observations personnelles, la flore phanérogamique de la ria de l'Odet n'a pas été étudiée dans son ensemble, le travail reste à faire. Nous nous bornons à donner ici quelques indications utiles pour entreprendre une herborisation plus complète.

L'Odet maritime, long de 16 km, de Quimper à son embouchure, nous présente une flore où se mélangent des plantes d'origines très diverses.

Nous pouvons distinguer trois sections dans son cours : de Quimper à la baie de Kerogan, la baie de Kerogan, la partie allant de la baie à Bénodet.

1. DE QUIMPER A KÉROGAN. — Il se développe sur cette section de la rivière un mélange de phanérogames halophiles et de phanérogames banales. Le long des quais et sur la parement du chemin de halage on voit des peuplements d'*Erigeron mucronatum* DC. (Asch.). Comme le faisait prévoir Lloyd, cette plante a pris une extension considérable. Par place on voit aussi *Cochlearia officinalis* L. var. *aestuaria* LLOYD, reconnaissable à sa grande taille, qui y avait été signalé par Bonnemaïson. Cette espèce endémique semble être ici à la limite de son aire.

Le long des berges, au-dessous du chemin de halage, il faut noter des peuplements importants de *Cochlearia Anglica* L. et de *Cochlearia Danica* L., disposés en rangées parallèles sur les bords des pelouses de *Glyceria maritima* (Huds.) Wahlg. A noter la présence d'un petit peuplement de *Tussilago Farfara* L. dans l'enceinte de l'Usine à gaz. Cette plante calcicole, bien que banale, n'est pas fréquente dans le Finistère.

2. LA BAIE DE KÉROGAN. — Cette baie, résultat de dislocations Post Eocènes, nous montre sur sa rive droite un vaste peuplement de *Zostera nana* ROTH. qui couvre les bancs de vase du Ledanou. Cette espèce a remplacé *ZOSTERA MARINA* L., là comme ailleurs ; on ne voit pas